

Ecrit par le 12 avril 2025

# La Tour-d'Aigues inaugure le boulevard Maurice Lovisolo



**Traversée par la RD956 et la RD120, la commune de La Tour-d'Aigues subissait un important trafic routier en son centre-ville. Une difficulté désormais palliée par le boulevard Maurice Lovisolo, qui vient d'être inauguré.**

Dans le cadre de l'entretien de ses routes, le Département de Vaucluse vient de créer une jonction

Ecrit par le 12 avril 2025

routière à La Tour-d'Aigues, entre la RD956, qui relie Aix-en-Provence à Forcalquier, et la RD120, qui mène à La Motte-d'Aigues et à l'étang de la Bonde. Terminé en juillet 2021, le boulevard Maurice Lovisololo vient d'être inauguré. La jonction porte son nom en hommage à l'ancien Vice-président du Conseil départemental de Vaucluse et ancien Maire de la Tour-d'Aigues.

La création de cette jonction routière a permis de supprimer une partie du transit des usagers allant ou venant de Pertuis vers la grande zone pavillonnaire des quartiers Nord-Ouest de la ville et des villages environnants. L'objectif final était de réduire les nuisances dans le centre-ville pour permettre aux habitants d'obtenir une meilleure qualité de vie, mais aussi d'y assurer une meilleure sécurité et de meilleures conditions de circulation, et ainsi, prendre en compte les modes de transport doux.

Le boulevard Maurice Lovisololo comprend deux voies de 3 mètres, un espace de 2,50 mètres réservé au réseau d'écoulement des eaux, une voie revêtue en enrobé réservée aux piétons et aux cycles, ainsi que deux carrefours giratoires à ses extrémités. Le coût global des travaux, qui ont duré de septembre 2017 à juillet 2021, s'est élevé à 3 693 400€. La liaison routière, qui a coûté 2 888 160€, a été entièrement financé par le Département. Les giratoires, quant à eux, ont coûté 805 240€ et ont été financés par le Département, mais également par la commune à hauteur de 28 360€.



DR

V.A.

---

## LEO : l'Etat annonce vouloir revoir sa copie



Ecrit par le 12 avril 2025

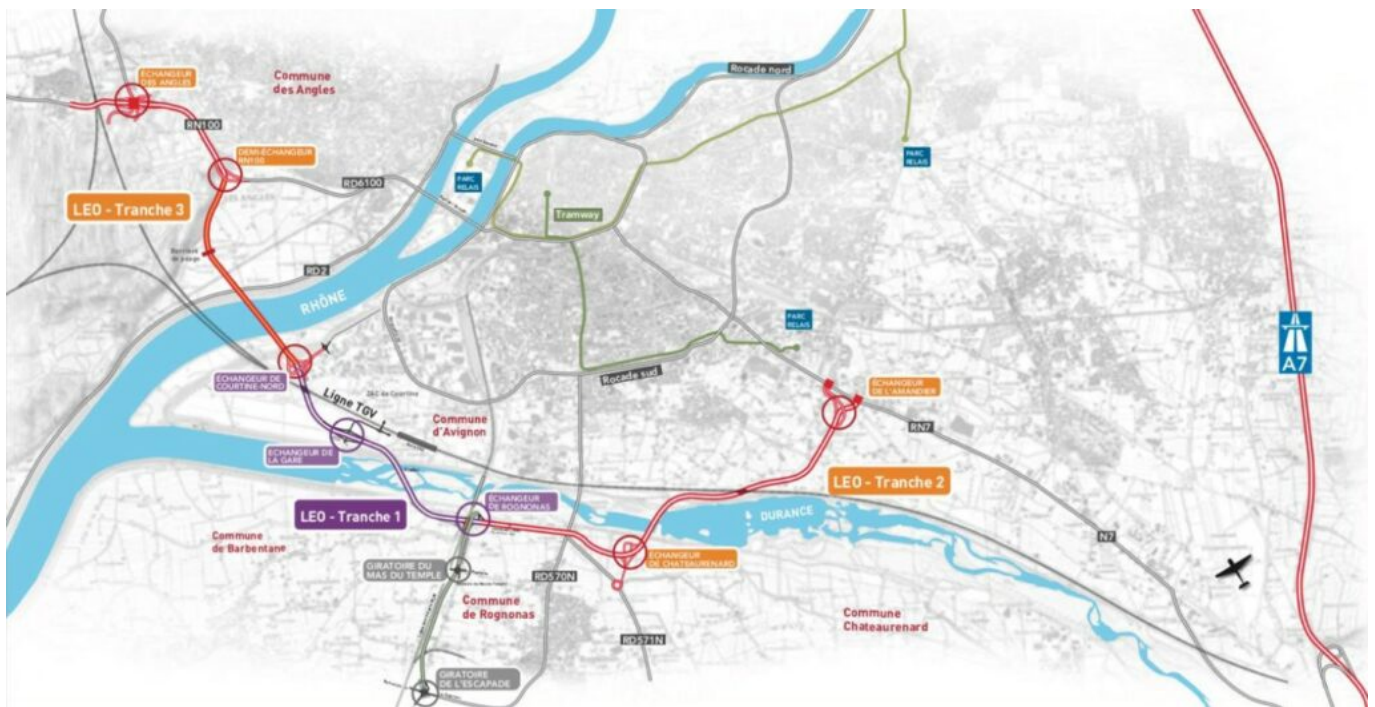
## pour la tranche 2



**Les services de la préfecture de la Région Sud viennent d'annoncer que l'Etat va engager « des études complémentaires en faveur d'un projet renouvelé et amélioré [de la Liaison Est-Ouest \(LEO\) à Avignon.](#) »**

Cette annonce concerne plus précisément la tranche 2 (voir carte ci-dessous) de ce contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud d'une longueur totale de 13 km devant relier les Angles au carrefour de l'Amandier à Avignon.

Ecrit par le 12 avril 2025



Actuellement, la tranche 2 prévoit d'inclure 5,8km à 2×1 voies puis à 2×2 voies (conjointement à la tranche 3) de route express en tracé neuf ; 2 raccordements à l'A7 décalés dans le temps : La Cristole puis l'Amandier (conjointement à la tranche 3) ainsi qu'un viaduc sur la Durance de 800 mètres.

Dans son communiqué, le service régional de la communication interministérielle rappelle que « l'État et les collectivités ont pris acte [des avis rendus par l'Autorité environnementale](#) et le Conseil National de Protection de la Nature et ont partagé la nécessité de consolider la procédure d'autorisation environnementale, sans remettre en cause le principe de l'opération. Cette autorisation sera donc modifiée au terme d'une nouvelle procédure d'instruction. L'État a ainsi engagé les études complémentaires pour aboutir à un projet renouvelé, optimisé et amélioré, prenant en considération les observations de l'Autorité Environnementale et du Conseil National de Protection de la Nature. La réalisation de la tranche 2 interviendra dans les meilleurs délais après le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation environnementale en 2022. »

En clair, l'Etat annonce qu'il va revoir sa copie concernant le détail de la seconde tranche (dont le coût est estimé à 183M€ dont 142,7M€ pour les travaux de la première phase à 2×1 voie élargissable). De quoi retarder encore la réalisation de cette nouvelle tranche dont [le chantier devait débuter en 2023](#) pour une mise en service espérée par la [DREAL Paca](#), maître d'ouvrage, en 2027 ?

Initiée officiellement en 1999 par arrêté ministériel, la LEO est destinée à fluidifier le trafic sur Avignon (notamment la rocade Charles de Gaulle) ainsi que dans le Nord des Bouches-du-Rhône. Le projet comprend 3 tranches : une première, en service depuis 2010 (entre l'échangeur Courtine-Nord et l'échangeur de Rognonas d'une longueur de 3,8km en 2×2 voies avec un pont sur la Durance pour un

Ecrit par le 12 avril 2025

montant de 136M€), et une tranche 3 avec le franchissement du Rhône (3,7km à 2x2 voies et 2x3 voies dans la montée des Angles avec un viaduc sur le Rhône pour un coût estimé de 216M€).

### Santé publique contre critères environnementaux

Si dans [un récent entretien à l'Echo du mardi](#), Cécile Helle maire d'Avignon faisait le point sur le LEO en rappelant que « des équipements qui apparaissent comme une évidence il y a 20 ans ne l'étaient plus forcément aujourd'hui », le énième report de la réalisation de la LEO entraîne de grave conséquence de santé publique et qualité de vie pour de nombreux habitants du Sud d'Avignon.

Pour rappel, la mise en service globale de la LEO a notamment pour objectifs de permettre la requalification de la rocade sud avec 13 500 véhicules en moins par jour soit une baisse de 40% du trafic, une amélioration de la qualité de l'air pour 81 700 personnes (contre une dégradation de la qualité de l'air pour 100 personnes sans dépassement des seuils autorisés), une amélioration du niveau sonore pour 16 000 riverains de la rocade (de l'ordre de -40% de l'intensité sonore actuelle) ainsi qu'une amélioration des temps de parcours entre les Angles et l'Amandier de l'ordre de -44%.

### Volet financier

La répartition du volet financier établie à date est la suivante :

- Coût total de la réalisation de la T1 : 136 M€ (+3 M€ pour la requalification de l'ex-RN 570)
- Coût estimé de la réalisation de la T2 : 183M€ dont 142,7 M€<sup>1</sup> pour les travaux de la première phase à 2x1 voie élargissable
- Coût estimé de la réalisation de la T3 : 216 M€ (modalités de financement à l'étude)



## Les travaux de la RD34 entre Saint-Christol



Ecrit par le 12 avril 2025

## et les Alpes-de-Haute-Provence vont débiter



Depuis la fin de l'année 2019, la RD34, reliant Saint-Christol au département des Alpes-de-Haute-Provence, avait une partie de sa chaussée effondrée. Depuis, la route est restée fermée et la circulation déviée par la RD166 en Vaucluse et par la RD18 dans le département voisin.

Ecrit par le 12 avril 2025



De forts intempéries ont causé cet effondrement. ©Département de Vaucluse

Ainsi, un nouveau passage de près de 500 mètres va être aménagé par le Conseil départemental de Vaucluse, des travaux sur le réseau fluvial vont être réalisés et la voie existante va être détruite. Des travaux dont le coût s'élève à 1,4 millions d'euros. Ils vont débuter le lundi 4 avril prochain et devraient durer 4 mois. Ils permettront aux automobilistes de pouvoir emprunter de nouveau la RD34 très prochainement.

V.A.

## Premier coup de pioche pour le centre routier d'Apt

**11 centres routiers maillent le département vauclusien. Celui d'Apt, qui dépend de l'agence routière de l'Isle-sur-la-Sorgue, compte 25 agents.**



Ecrit par le 12 avril 2025

Après le [centre routier de Carpentras](#) opérationnel depuis avril 2021, c'est au tour du centre d'Apt d'accueillir un ballet de pelleteuses pour une durée prévisionnelle de 11 mois. Entièrement financé par le Conseil départemental de Vaucluse, le nouveau centre routier s'étale sur 6 213 m<sup>2</sup> de terrain. Les travaux débutés il y a quelques jours reposent sur une enveloppe de 3,6M€.

Implanté dans le Parc d'activités économiques (PAE) de Perréal (quartier des Argiles), il remplace l'actuel centre situé en zone urbaine (quartier Paou) dont l'accès est devenu difficile. De plus, la surface de la parcelle où il est implanté, et dont l'Etat est propriétaire, apparaît insuffisante pour réaliser un centre routier répondant aux usages et contraintes actuelles sur le plan réglementaire et environnemental.

## 18 communes, 362 km de routes

Toute l'année et 24h/24h, 25 agents interviennent sur le réseau routier départemental des 18 communes suivantes : Apt, Auribeau, Bonnieux, Buoux, Caseneuve, Castellet, Gargas, Gignac, Lagarde-d'Apt, Lioux, Roussillon, Rustrel, Saignon, Sivergues, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Saturnin-les-Apt, Viens et Villars. Leurs missions consistent à surveiller l'état des routes et à réaliser les réparations courantes et les interventions de première mise en sécurité.

Au total, les agents gèrent 362 km de routes départementales dont plus de 70% sont des routes de desserte locale. Le centre intervient sur des routes à forts enjeux, comme une partie de la RD 900 (route d'Apt), la moitié de la RD 943 (Combe de Lourmarin), la RD 2 ou encore la RD 4. Il assure également l'entretien de 38 km de la véloroute du Calavon (Coustellet / Alpes-de-Haute-Provence).

Le centre routier a la particularité d'intervenir dans un secteur très rural présentant des zones de moyenne montagne. Ce secteur connaît des épisodes réguliers de gel et de neige : le maintien de la viabilité hivernale sur les routes, et notamment les RD 230, RD 30 et RD 34 qui permettent l'accès au plateau de Sault, est une activité importante du centre routier d'Apt.

## Ces Vauclusiens à la maîtrise œuvre

La construction, d'une surface de 1 789 m<sup>2</sup>, présente une architecture fonctionnelle conçue en réponse aux différentes contraintes impactant le site et le programme. Elle se compose d'un bâtiment administratif à l'entrée du site, de garages et ateliers, d'un abri véhicules et une aire de lavage en limite Ouest et enfin d'un abri à sel.

Parmi les entreprises lauréates du concours de maîtrise d'œuvre : le bureau d'étude structure '[Ingenierie 84'](#) (Cavaillon), le bureau VRD : '[Ellipse'](#) (Cavaillon), ou '[Drakkar ingénierie'](#) (Cadenet). [AA Valence](#), est quant à elle l'architecte mandataire. En plus des 11 Centres d'entretien et d'exploitation routière (CEER), le Vaucluse compte 4 agences routières gérant au quotidien le domaine public, son entretien et sa surveillance.

L.M.



# Perturbations en Vaucluse lors de la course cycliste Paris-Nice

Course cycliste Paris Nice - Etape 6  
Vendredi 11 mars 2022



Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9  
[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

Pour sa 80<sup>ème</sup> édition, la course cycliste internationale Paris-Nice se déroulera du 6 au 13 mars prochain. Le Vaucluse accueillera, le vendredi 11 mars, le départ de la 6<sup>ème</sup> étape, la plus longue de la course (213,6 km), qui reliera Courthézon à Aubagne. Des interruptions ponctuelles de la circulation sont à prévoir pour les automobilistes, entre 10h00 et 13h00.

Les coureurs s'élanceront depuis Courthézon à 10h40 (départ réel sur la RD 16 au Sud de Bédarrides) puis rejoindront Pernes-les-Fontaines, Apt et Lourmarin. En Vaucluse, les routes départementales

Ecrit par le 12 avril 2025

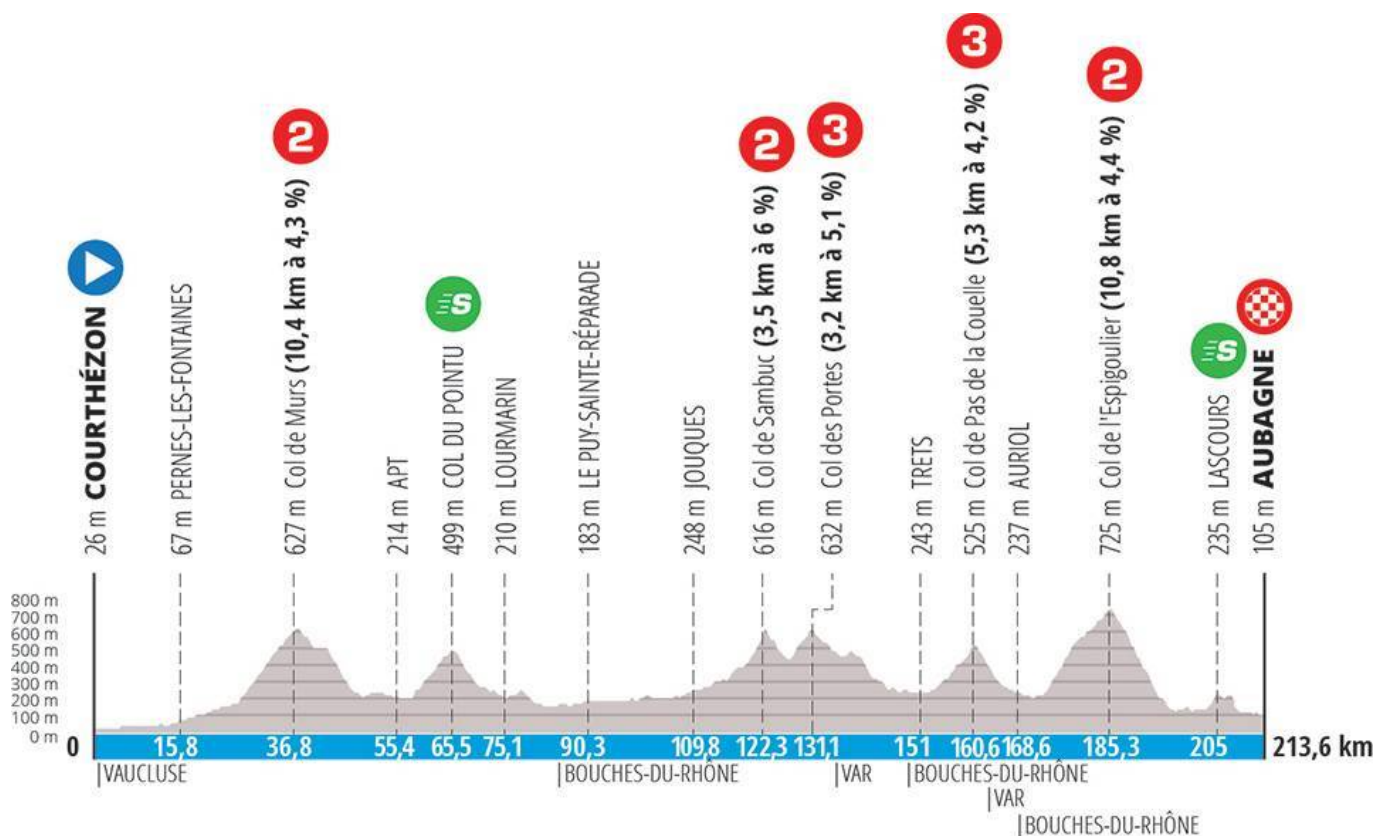
empruntées par les coureurs ne seront pas fermées à la circulation : elles seront coupées ponctuellement sous le contrôle des forces de l'ordre pendant une quinzaine de minutes, le temps du passage de la course. Le stationnement sera interdit sur les sections de routes empruntées ainsi qu'au droit des intersections rencontrées sur celles-ci.

Pour les coureurs, les deux difficultés en Vaucluse seront les suivantes :

- le Col de Murs (627 mètres / catégorie 2) : passage des coureurs entre 11h30 et 11h40 ;
- le Col du Pointu, situé sur la commune de Bonnieux (499 mètres / sprint) : passage des coureurs entre 12h10 et 12h30.

Les coureurs quitteront le Vaucluse à Cadenet, en franchissant la Durance entre 12h30 et 12h50 par la RD 943, avant de rejoindre les Bouches-du-Rhône. L'arrivée à Aubagne est prévue entre 15h45 et 16h20.

Plus d'informations sur la course : [www.paris-nice.fr](http://www.paris-nice.fr)





Ecrit par le 12 avril 2025

**Course cycliste Paris Nice - Etape 6**  
Vendredi 11 mars 2022



Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9  
[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

L.M.

## LEO : une 2e tranche pour 2023 ?

Après s'être adressée par courrier à Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué aux transports, c'est à l'assemblée nationale que la députée de Vaucluse Souad Zitouni a demandé des précisions sur les délais de réalisation de la LEO. Un dossier vital pour le bassin de vie d'Avignon dont on parle depuis près de 40 ans maintenant.

Ecrit par le 12 avril 2025

Dans un hémicycle très clairsemé, [Souad Zitouni](#), la députée de la première circonscription de Vaucluse, a questionné le gouvernement afin d'obtenir des précisions sur la réalisation du second tronçon de [la Liaison est-ouest \(LEO\)](#), au Sud d'Avignon.

Après avoir rappelé l'annonce de la reprise de ce contournement routier par le premier ministre Jean-Castex en janvier 2020 ainsi que l'importance de ce projet sur la santé des milliers d'habitants de la Rocade, « victimes de la pollution atmosphérique, sonore et visuelle générée par le passage sous leurs fenêtres de nombreux poids lourds et près de 35 000 véhicules », l'élue a demandé « davantage d'éléments sur le calendrier de mise en œuvre » des travaux.

En réponse, [Bérangère Abba](#), Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, a annoncé qu'une nouvelle demande d'autorisation environnementale serait sollicitée cette année afin de débloquer la situation en vue de permettre un démarrage des travaux en 2023.

Souad Zitouni, députée La République en Marche de la première circonscription de Vaucluse, questionne Bérangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique sur le calendrier des travaux de la LEO.

### **Un projet structurant qui constitue le chaînon manquant**

« Ce projet structurant pour le territoire du Vaucluse permettra d'améliorer significativement la desserte de l'agglomération avignonnaise et de délester son centre-ville, offrant ainsi un meilleur cadre de vie aux milliers de riverains concernés, dont la majorité sont des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville à Avignon, a ainsi expliqué Bérangère Abba. Ce projet constitue également le chaînon manquant pour organiser le report modal vers les transports collectifs et les mobilités douces. »

Si une première tranche (le projet en compte 3 pour un tracé total de 13km) a été inaugurée en 2010 entre Avignon et Rognonas avec le franchissement de la Durance, les deux autres phases n'ont toujours pas vu le jour malgré un projet qui remonte à près de 40 ans maintenant.

Alors que le franchissement du Rhône pour relier Courtine aux Angles est actuellement au point mort en raison notamment [de la région Occitanie et du Conseil départemental du Gard qui jouent les abonnés absents en matière de financement](#), la deuxième tranche (entre le Nord des Bouches-du-Rhône et le rond-point des amandiers à Avignon avec un nouveau pont sur la Durance) bénéficie pour sa part d'une inscription de près de 143M€, dont 54M€ financés par l'Etat, au contrat de plan Etat-Région en vigueur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de permettre sa réalisation.

### **La volonté de l'Etat n'est nullement remise en cause**

L'autorisation environnementale de la deuxième tranche, dont l'obtention est nécessaire au démarrage des travaux, a été prise par arrêté préfectoral du 31 mai 2021. Toutefois, un recours en contentieux contre cet arrêté a été initié en octobre dernier devant le Tribunal Administratif de Marseille suite notamment [à l'avis défavorable](#), mais uniquement consultatif, de l'AE (Autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable) sur le tracé actuel de la deuxième tranche.

« Cette procédure contentieuse ne remet nullement en cause la volonté de l'Etat de poursuivre l'aménagement de la LEO, qui reste intacte, insiste la Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique. Ainsi, en concertation avec les cofinanceurs de l'opération, il a été décidé d'engager des études complémentaires visant à consolider son évaluation environnementale et garantir



Ecrit par le 12 avril 2025

ainsi sa sécurité juridique. Sur cette base, une nouvelle demande d'autorisation environnementale sera sollicitée en 2022 en vue de permettre un démarrage des travaux en 2023. Un comité de pilotage se tiendra, si besoin, à l'été 2022 afin d'informer les cofinanceurs de l'avancement des études complémentaires et des étapes procédurales à venir. »

*L'intervention de Souad Zitouni et la réponse de Bérangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique à découvrir ci-dessous en vidéo.*

## Tour de La Provence : les perturbations en Vaucluse



La 7ème édition du 'Tour de La Provence', organisée par nos confrères du même nom, se déroulera du 10 au 13 février. La seconde étape de 187 kms entre Arles et Manosque empruntera les routes du Vaucluse.

Ecrit par le 12 avril 2025

En Vaucluse, les routes départementales empruntées par les coureurs seront coupées ponctuellement sous le contrôle des forces de l'ordre pendant une quinzaine de minutes, le temps du passage de la course. Le stationnement sera interdit sur les sections de routes empruntées ainsi qu'au droit des intersections rencontrées sur celles-ci. Des perturbations de la circulation sont attendues sur et aux abords de l'itinéraire, le temps du passage de la course, soit environ 15 minutes.

### **Les communes traversées**

Le départ de cette course cycliste professionnelle internationale sera donné à Arles à 11h30. Les coureurs devraient arriver dans le Vaucluse entre 13h00 et 13h15, par la RD 32 et RD 973 à Mérindol. Ils traverseront plusieurs communes du Sud Luberon : Puget-sur-Durance, Lauris, Puyvert, Lourmarin, Vaugines, Cucuron, Sannes, La Motte d'Aigues, Saint-Martin-de-la-Brasque, Peypin-d'Aigues, Vitrolles-en-Luberon et La Bastide-des-Jourdans.

Les coureurs feront ensuite une boucle en passant par les Alpes-de-Haute-Provence en direction de Pierrevert, Manosque (1er passage), Saint-Michel-l'Observatoire et Céreste. Ils reviendront ensuite vers Vitrolles-en-Luberon et La Bastide-des-Jourdans avant de rejoindre l'arrivée finale à Manosque, entre 16h00 et 16h30.

Le [prologue](#) aura lieu le 10 février à Berre l'Etang (départ 15h15 départ toutes les 30 secondes). L'étape 1 se déroulera le 11 février entre Istres et Les Saintes-Maries-de-la-Mer (départ 12h00 - arrivée à partir de 15h30), l'étape 3, le 13 février entre Manosque et la Montagne de Lure (départ 11h30 - arrivée à partir de 15h50).

Plus d'informations : [cliquez ici](#).



Ecrit par le 12 avril 2025

## Tour de la Provence - Etape 2 Samedi 12 février 2022



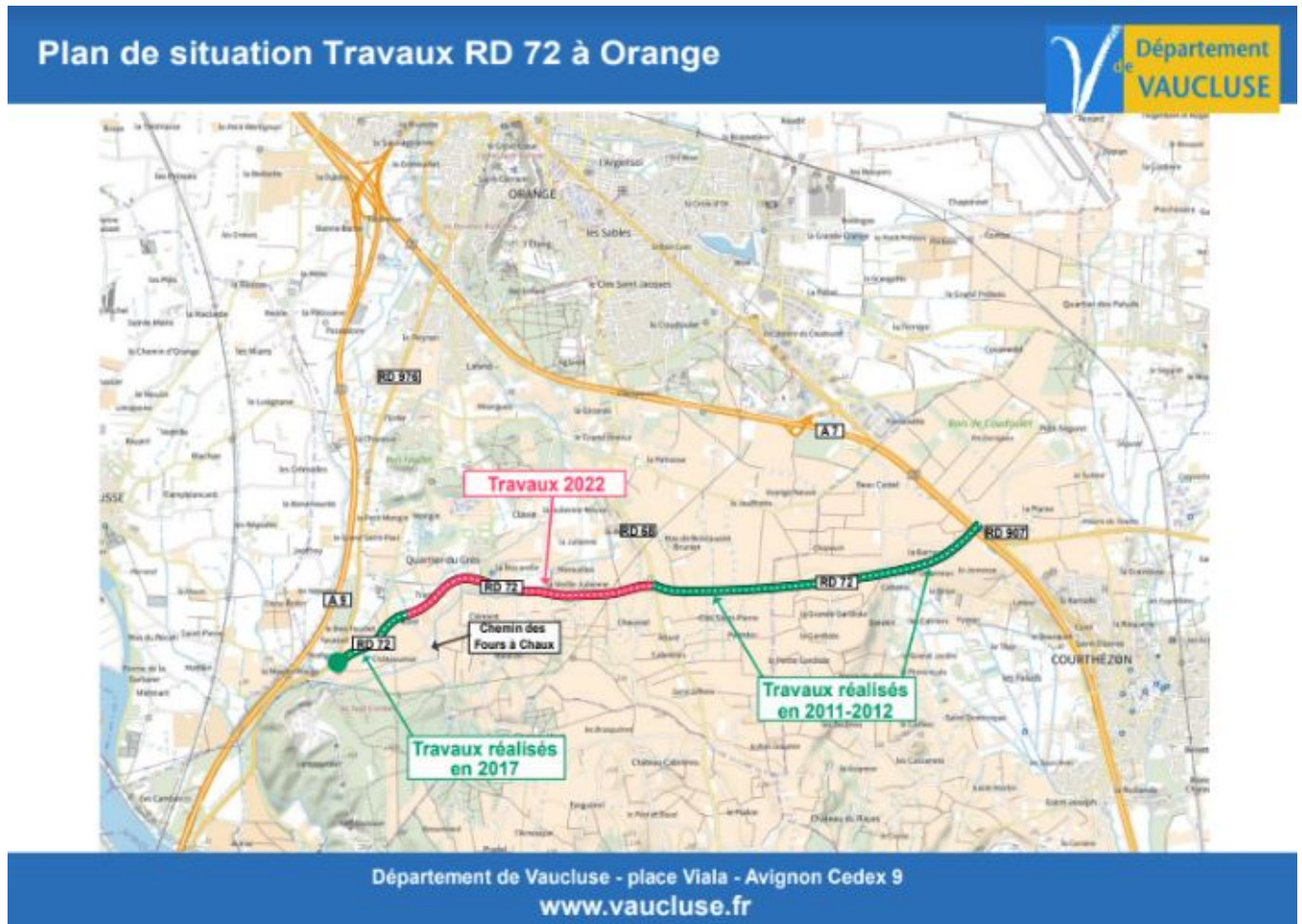
Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9  
[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

Carte des communes traversées en sud Vaucluse. Crédit : Conseil départemental de Vaucluse

L.M.

## Seize mois de travaux sur la RD 72 à Orange

Ecrit par le 12 avril 2025



**Les travaux d'aménagement d'une partie de la RD 72, voie stratégique du département reliant Orange, s'étaleront sur seize mois et une circulation alternée sera effective à partir de fin janvier.**

La section de RD 72, comprise entre le chemin du Four à Chaux et la RD 68 à Orange, va faire l'objet de travaux d'aménagement à compter de la fin janvier prochain. Il s'agit de la dernière section à réaliser. Cet aménagement consiste à élargir l'actuelle route avec la création d'accotements nécessitant le déplacement de nombreux réseaux (électrique, télécom, irrigation). A l'occasion de ces travaux, la Communauté [Pays Réuni d'Orange](#) réalisera des modifications sur son réseau d'adduction d'eau potable au niveau du quartier des Grès.

### Une opération à 4M€

Un cheminement en mode doux, séparé de la chaussée, va être créé côté Nord sur le secteur le plus urbanisé (secteur du giratoire des Fours à Chaux au secteur des Grès) permettant aux usagers cyclistes et piétons de circuler en sécurité. La structure de l'actuelle chaussée va également être reprise pour



Ecrit par le 12 avril 2025

limiter les risques d'affaissement. Cette opération, d'un montant prévisionnel de 4M€, est financée en totalité par le [département de Vaucluse](#). Pour les besoins du chantier et durant toute la durée des travaux, la circulation entre le chemin du Four à Chaux et la RD 68 sera gérée par alternat avec feux tricolores. La circulation risque d'être plus difficile.

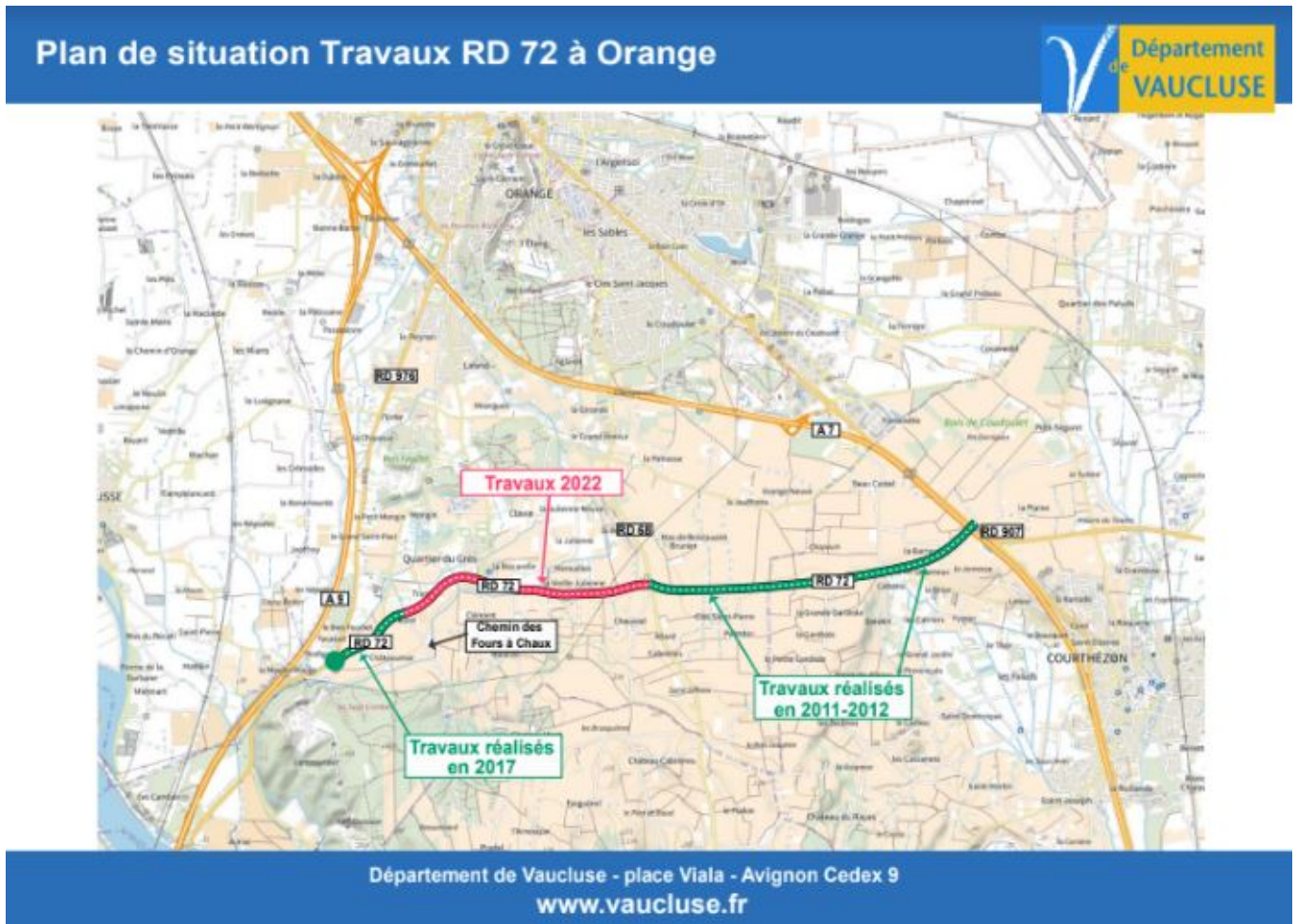
## 5 200 véhicules/par jour

Située dans la partie Ouest du département, la RD 72 permet de relier Courthézon à Roquemaure, le Vaucluse au Gard. Il s'agit d'une route classée dans les itinéraires d'intérêt régional. La RD 72 supporte un trafic important de l'ordre de 5 200 véhicules/par jour dans les deux sens, dont 6,2% de poids lourds (chiffres 2019).

Les caractéristiques géométriques de cette voie n'étant plus adaptées au type de circulation qui lui est imposé, un projet d'aménagement a été déclaré d'utilité publique en 2008 afin de sécuriser cet axe et fluidifier le trafic. Une première section de la RD 72, comprise entre la RD 68 et la RD 907, avait fait l'objet de travaux de recalibrage en 2010/2014.

Suite à des acquisitions foncières réalisées à partir de 2014, d'autres travaux ont été réalisés en 2017 : un carrefour giratoire a été aménagé au croisement des RD 72 et RD 976 et un recalibrage de la RD 72 a été entrepris jusqu'au carrefour giratoire entre la RD 72 et le chemin du Four à Chaux.

Ecrit par le 12 avril 2025



Plan de situation, département de Vaucluse

L.M.

## Vaucluse : 11 collèges profiteront du 'Campus sécurité routière'



Ecrit par le 12 avril 2025



**Le Conseil départemental de Vaucluse investit chaque année 34 000€ pour son opération 'Campus sécurité routière' dans les collèges. Des journées de prévention et d'éducation qui existent depuis 1996.**

Objectif ? Sensibiliser aux règles de bonne conduite. En 24 ans, ce sont plus de 119 000 jeunes qui en ont bénéficié pour mieux assurer leur sécurité et celle des autres (piétons, cyclistes, motocyclistes ou futurs conducteurs). Le collège Rosa Parks de Cavaillon était le premier à en bénéficier ce mardi 23 novembre à 8h30.

### Ateliers thématiques

Pour l'année 2021-2022, les classes des onze collèges retenus bénéficieront d'une journée entière de formation-sensibilisation. Cette action animée par des professionnels de la sécurité routière, aborde les notions de risques, de prévention et de vie en société au travers d'ateliers pratiques ou thématiques. Les collèges visités ont été choisis par une commission d'examen des candidatures grâce à un jury (partenaires institutionnels et associatifs, services du Conseil départemental).

En début de matinée, les collégiens assistent à des démonstrations sur les distances de sécurité ou de

Écrit par le 12 avril 2025

freinage. Dans un second temps, ils assistent à une simulation d'accident entre un véhicule et un motocycliste effectuée par un pilote professionnel du risque automobile (Drag'auto). Les élèves participent ensuite à des ateliers thématiques de 50 minutes choisis par leur établissement scolaire. Le Département offrira un bracelet réfléchissant à chaque collégien ayant participé au Campus afin d'améliorer sa visibilité lors de ses déplacements.

## **Police municipale et trottinette électrique**

En 2021, de nouveaux partenaires ont été intégrés. Il s'agit des polices municipales qui animent ponctuellement un atelier pour enrichir les thématiques proposées : partage de la route entre les différents modes de déplacements, responsabilisation des jeunes concitoyens et civisme autour des collèges. Un nouvel atelier a également vu le jour : l'usage de la trottinette électrique. Les dangers liés à son utilisation sont bien présents et peuvent occasionner des dommages corporels importants en cas d'accident. Cet atelier aura pour but de faire le point sur les aspects règlementaires, sécuritaires et comportementaux que requiert son utilisation sur la voie publique.

Depuis cette année, l'association 'Prévention routière' utilise un nouveau simulateur 'Test au choc', financé à hauteur de 70% par le Conseil départemental de Vaucluse. D'une capacité de quatre personnes, il peut simuler des chocs contre un obstacle, à une vitesse de 4 ou 8 km/h. Sa conception différente permet de se rapprocher encore bien plus d'un choc réel.

## **Les 11 établissements concernés**

11 collèges sont ainsi programmés pour cette année scolaire :

- mardi 23 novembre 2021 : collège Rosa Parks à Cavaillon ;
- jeudi 25 novembre 2021 : collège Paul Eluard à Bollène ;
- mardi 7 décembre 2021 : collège Barbara Hendricks à Orange ;
- mardi 25 janvier 2022 : collège Marion Mauron à Pertuis ;
- mardi 1 février 2022 : collège Anselme Mathieu à Avignon ;
- jeudi 3 février 2022 : collège Alphonse Daudet à Carpentras ;
- mardi 22 février 2022 : collège Lou Vignarès à Vedène ;
- jeudi 24 février 2022 : collège Jules Verne, Le Pontet ;
- mardi 15 mars 2022 : collège Clovis Hugues à Cavaillon ;
- jeudi 17 mars 2022 : collège Jean Bouin à L'Isle-sur-Sorgue ;
- mardi 26 avril 2022 : collège Marie Rivier à Sorgues.

L.M.